

Canton de
Bordères/Echez

Commune d'IBOS

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 17 mai 2021

2021/051

Présents : Denis FEGNE, Gisèle VINCENT, Philippe SOULE-PERE, Régine TOSON, Jean TRILLE, Noémie DEUTSCH, Bernard JOUCLA, Stéphanie MARQUEZ, Bruno CAZERES, Dominique GAYE, Serge ALMENDRO, Hélène FRANCES, Juliette SALANNE, Jean-Christophe MADELAINÉ, Sébastien ABADIE, Sandrine TREBUCQ, Jean-Baptiste MARTINEZ, Alexandre ARRIZABALAGA, Caroline ECORCHON
En zoom : Bernard LHOSSEIN, Michel DUHAMEL, Laetitia CAZABAN

Absents : Ingrid BOUTARFA

Elue secrétaire de séance : Hélène FRANCES

ADHESION A UN GROUPEMENT DE COMMANDES POUR L'ACHAT DE LEGUMES

Monsieur le Maire précise à l'assemblée municipale que le code de la Commande Publique prévoit la possibilité de créer des groupements de commandes afin de passer conjointement un ou plusieurs marchés publics.

Le Département des Hautes-Pyrénées et différentes membres signataires, ont convenu par convention de se regrouper, en vue de la passation et signature d'un marché à bons de commande relatif à de la fourniture et la livraison de légumes crus conventionnels transformés pour la restauration collective.

La commune travaille actuellement à l'élaboration du futur restaurant scolaire, dans laquelle tous les repas seront confectionnés sur place. L'ouverture de cette cantine est prévue pour la rentrée scolaire 2022/2023.

Ainsi, à l'avenir, la commune d'Ibos pourrait identifier certains besoins et procéder à l'achat de légumes par le biais de ce groupement.

Ainsi informé et après en avoir délibéré le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire, à l'unanimité, signer la convention permettant à la commune d'adhérer à ce groupement de commandes.

Extrait certifié conforme :

Certifié exécutoire,

Compte tenu de la transmission
en Préfecture le **25 MAI 2021**

de la publication le **25 MAI 2021**

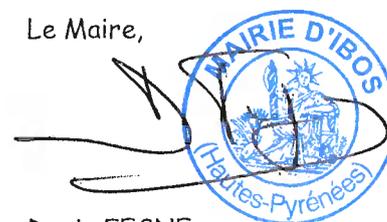
IBOS,
Le **25 MAI 2021**

Le Maire,

Denis FEGNE



Le Maire,



Denis FEGNE

